



Contrat pour artistes (sans contrat)

Par **GTV6**, le **16/11/2015** à **23:41**

Bonjour,

je me presente, je suis le Président d'une association,

je voudrai savoir si existe un contrat-type ou un texte bien écrit juridiquement,

pour encadrer des artistes susceptibles d'être rémunérés que dans le cas ou la

billetterie du concert organisé par notre association, le permette

Bien à vous

Au plaisir de vous lire

Davide